



ASA pour les agents partageant le domicile de personnes vulnérables Assez d'atermolements !

Alors que le Conseil d'État le 15 octobre puis le gouvernement ont rétabli les critères de vulnérabilité déterminés par le décret du 5 mai 2020 (11 pathologies), voir [ICI](#), ils n'ont pas rétabli la possibilité, pour les agents partageant le domicile d'une personne vulnérable d'être placés en Autorisation Spéciale d'Absence. Et pourtant, un grand nombre de contaminations se font dans le cadre intrafamilial !

Les collègues dans cette situation dont les missions ne permettent pas le télétravail sont dans un grand désarroi avec la peur de transmettre le virus à leurs proches vulnérables.

La DASCO a rétabli le 30 octobre cette possibilité avant de rétro pédaler le 3 novembre. La Ville reste sourde à nos demandes et à celles d'autres organisations syndicales se refusant dans cette situation d'urgence à prendre ses responsabilités face aux défaillances de l'État. Même les demandes d'organisations syndicales de masques FFP2 plus protecteurs ne sont pas entendues.

Jeudi 5 novembre, la ministre de la fonction publique, une nouvelle fois saisie par les organisations syndicales, a refusé de prendre en compte nos demandes, ce que nous considérons comme irresponsable au regard de la situation sanitaire !

Rappelons dans ce contexte que les services ressources humaines et les encadrants ne sont pas habilités à se prononcer sur le contenu des certificats d'isolement ou les arrêts maladie délivrés par les médecins et que les dérives sur ce point dont nous avons eu connaissance sont inadmissibles !

Nous demandons une nouvelle fois à la Ville, d'accorder des autorisations d'absences à ces collègues via le service de médecine préventive. La sécurité des agent-e-s et de leurs familles doit demeurer la priorité absolue !

Protégeons-nous, protégeons nos collègues, protégeons nos proches !

Pour nous contacter et vous informer :

cgt@us-cgt-spp.org

SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr

<https://www.facebook.com/parisnebatpasenretraite/>

<https://www.instagram.com/parisnebatpasenretraite/>

